

# DIU Psychopathologie de la personne âgée



Niveau d'étude  
visé  
BAC +5 / master



Durée  
1 an



Composante  
Faculté  
de santé,  
Formation  
continue en  
santé

## Présentation

Le **vieillesse démographique** impose une adaptation du système de soins aux spécificités des **pathologies du grand âge**. La psychiatrie du sujet âgé a pour objectif de dépister, d'évaluer, de traiter et de prévenir tous les types de pathologies psychiatriques et leurs conséquences. Les médecins généralistes, les professionnels des structures de soins à domicile et des établissements de long séjour représentent les soignants de premier recours pour les sujets âgés et leurs proches.

A ce titre, ils doivent pouvoir justifier d'une bonne **compréhension des problèmes psychopathologiques** des personnes âgées pour pouvoir participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée.

## Objectifs

- \* Acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée,
- \* Amener les professionnels de santé à participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée, en particulier dans le cadre des pathologies

démétrielles, des troubles de l'humeur, des psychoses tardives,

- \* Mettre en œuvre ces compétences dans une approche multi-disciplinaire et en réseau,
- \* Sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

- \* contrôle continu des connaissances
- \* validation du stage
- \* soutenance d'un mémoire devant un jury constitué notamment de membres de la commission pédagogique

## Admission

### Conditions d'accès

**Formation ouverte un an sur deux,  
prochaine session : 2021-2022**

- \* Justifier d'une exp rience de soins aupr s des personnes  g es. Les candidatures sont examin es par la commission p dagogique qui v rifie l'ad quation de l'exp rience professionnelle aux objectifs et au contenu de l'enseignement.
- \* La commission p dagogique encouragera les demandes de formation accompagnant le d veloppement de programmes ou structures de soins sp cifiquement orient s vers la prise en charge des personnes  g es souffrant de troubles mentaux.
- \* La candidature doit  tre d pos e en ligne (pr voir un CV et une lettre de motivation).

Candidature : <http://www.formation-continue.univ-tours.fr>

---

## Public cible

- \* Les m decins g n ralistes, les m decins coordonnateurs de maison de retraite, les m decins en cours de formation de 3 me cycle,
- \* Les professionnels m dicaux et non m dicaux travaillant en institution ou dans les structures de soins   domicile, en particulier les psychologues, les infirmiers et cadres infirmiers, les travailleurs sociaux...

---

## Droits de scolarit 

Formation initiale : 480  

Formation continue individuelle : 550  

Formation continue financ e : 1170  

+ droits universitaires

---

## Capacit  d'accueil

40 personnes sur l'ensemble des 4 facult s participantes

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Responsable p dagogique

B n dicte Gohier

☎ 02 41 35 34 85

✉ [begohier@chu-angers.fr](mailto:begohier@chu-angers.fr)

### Contact administratif

Blandine BLAITEAU

☎ 02.41.73.59.44

✉ [blandine.blaiteau@univ-angers.fr](mailto:blandine.blaiteau@univ-angers.fr)